

Synthèse



La Formation professionnelle continue en région Grand Est : comprendre pour agir.

L'avis sur « La Formation professionnelle continue en région Grand Est : comprendre pour agir » voté en séance plénière du 11 décembre 2020 est une autosaisine du CESER.

Contexte

Face à l'accélération des obligations de changement pour répondre aux transformations liées au numérique, à l'émergence d'une économie plus sobre, encore plus prégnante avec la crise sanitaire, la Formation professionnelle continue (FPC) a un rôle crucial à jouer. Or, en 2019, une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la formation professionnelle révèle qu'en moyenne, en France, 32% des adultes suivent une formation professionnelle chaque année, contre 41% dans l'ensemble de l'OCDE. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et le Plan d'investissement dans les compétences proposent des mesures pour faciliter l'accès à la formation et le développement des compétences. Notre objectif a été de **comprendre comment ces mesures se déclinent sur le terrain et peuvent déclencher la motivation à se former.**

Constats

« **Rendre l'individu acteur de sa formation** », est l'objectif premier qui a été énoncé par les acteurs de la formation et de l'emploi auditionnés. Notre analyse à la fois des auditions et des dispositifs existants a mis en avant d'une part les limites et d'autre part les avancées de sa réalisation. Le Compte personnel de formation (CPF) renforcé par la loi de 2018 doit permettre à tout individu de choisir puis d'acheter sa formation en ligne. L'application de ce droit nécessite un accompagnement qui existe, c'est le Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP), mais encore mal connu du public. De plus, la monétisation du CPF ne va-t-elle pas limiter le choix des formations si des compléments financiers ne sont pas proposés?

Pour former des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et des jeunes éloignés du marché du travail, le Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) Grand Est élaboré par l'Etat et la Région, dans la continuité des objectifs du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), promet des changements pédagogiques déterminants. **Une individualisation des parcours de formation** qui vise la mise en œuvre d'une démarche personnalisée de la formation, un **dispositif d'accompagnement intégré** à la formation, une **approche compétences** avec une **organisation modulaire** des contenus et une implication accrue des entreprises sont autant d'expérimentations vers le développement de compétences adaptées à chacun-chacune. Un **partenariat territorial** et des **évaluations intégrées** au Pacte visent également cet objectif de donner les moyens à l'individu d'être acteur de sa formation.



Préconisations

Les préconisations du CESER Grand Est s'articuleront autour de quatre axes qui se sont révélés prioritaires:

Partenariats et coordination : des éléments clés de la Formation professionnelle continue

Le CESER préconise de poursuivre le développement partenarial avec une coordination assurée par les 12 Maisons de Région en :

- proposant des réunions multipartenariales sur des thématiques en lien avec les transitions environnementales, écologiques et numériques ;
- invitant en fonction des thématiques, des stagiaires, des apprentis et des employeurs ;
- impulsant des groupes de travail suite à ces rencontres dont les résultats pourraient être partagés dans le cadre d'une plateforme de collaboration consultable par tous les partenaires.

Mise en œuvre d'évaluations qualitatives régulières

A la demande du Conseil Régional Grand Est, les organismes de formation rédigent des bilans pédagogiques des actions de formation. Le CESER préconise que leurs synthèses s'inscrivent dans un bilan annuel du Programme Régional de Formation pour les demandeurs d'emploi identifiant ainsi les réussites et les améliorations à apporter en termes d'ingénierie pédagogique.

Information et communication

Le CESER préconise une amélioration des sites d'information sur l'orientation et les formations tout en créant des espaces de travail partagés et collaboratifs sur la Formation professionnelle continue. Ces tiers-lieux permettraient à chaque habitant du Grand Est de pouvoir échanger avec des professionnels sur toute question relative à la Formation professionnelle continue.

Professionnalisation

Dans le cadre de la mise en œuvre de Business Act, le plan de Relance et de Reconquête de la Région Grand Est, le CESER préconise des actions de formation pour accompagner les transitions écologiques, environnementales, industrielles et numériques.